

**CURRICULUM MASTER**  
**COMITE DU PROGRAMME MASTER**

Secrétariat : Nathalie Carrieu  
CMU – rue Michel-Servet 1 / CH-1211 Genève 4  
E-mail : nathalie.carrieu@unige.ch

Genève, le 15 septembre 2023

PV n° 262/GS/nc

F. Assal, M.-C. Audetat, N. Bajwa, S. Béné, M. Besson, K. Blondon, C. Borel, B. Broers, S. Carballo, B. Cerutti, M. Chanson, A. Chmiel, M. Cikirkcioglu, P. Dallenbach, L. de Botton, G. Diamanti, M. Epiney, M. Escher, T. Fassier, A. Favre, N. Favre, T. Fracasso, N. Gagliardo, A. Galetto, A. Gamulin, F. Geoffroy, S. Grabherr, O. Grosgurin, I. Guessous, N. Guinand, Fr. Herrmann, Ph. Huguelet, S. Hurst, M. Jung, N. Junod, G. Kaya, J. Khalidy, L. Lacroix, E. Laffitte, B. Landis, F.-B. Lombard, T. Mach, T. McKee, P. Meche, A. Merglen, I. Milhit, S. Momjian, M. Nendaz, C. Noble, S. Pautex, C. Peltier, A. Platon, A. Poletti, N. Ray, A. Rieder, Giovanni Tommaso Rocca, G. Savoldelli, E. Schiffer, J. Serratrice, N. Siegenthaler, A. Siniukovich, H. Steffen, V. Stuebi, L. Techetgna, V. Trombert, A. Watkins, A. Wenger.

***Comité du programme Master***

*Procès-verbal de la séance du vendredi 15 septembre 2023, 12h 30 – 13h 45*

Présents : M.-C. Audetat, N. Bajwa, C. Borel, S. Carballo, B. Cerutti, A. Chmiel, P. Dallenbach, G. Diamanti, M. Escher, T. Fassier, N. Gagliardo, A. Gamulin, O. Grosgurin, I. Guessous, G. Kaya, L. Lacroix, B. Leemann, T. Mach, P. Meche, A. Merglen, I. Milhit, S. Momjian, M. Nendaz, C. Noble, S. Pautex, A. Rieder, G. Savoldelli, J. Serratrice, L. Tchetgna, V. Trombert, A. Wenger.

Avec la participation des secrétaires d'enseignement.

---

**Adoption du PV de la réunion du 16 juin 2023**

Le procès-verbal est accepté.

**Remerciement et accueil des secrétaires des unités d'enseignement Master**

Le Pr G. Savoldelli adresse ses remerciements aux secrétaires d'AMC/DT et du secrétariat des étudiants.

Il annonce le sureffectif de la nouvelle volée Master 2023-2025 et remercie d'avance les collaborateurs-trices pour l'investissement et l'organisation qu'impliquera cette volée.

**Bilan et perspective pour l'année académique 2023-2024**

*Pr G. Savoldelli*

La présentation détaillée est jointe au procès-verbal.

Information sur l'évaluation de l'enseignement par les étudiant-es de la 1<sup>ère</sup> année Bachelor à la 2<sup>ème</sup> année Master. L'évaluation concerne les années 2020-2021 et 2022-2023, il n'y a pas eu d'évaluation faite en 2021-2022.

Pour l'année académique 2022-2023, malgré une baisse du taux de réponse des étudiant-es, la moyenne globale est à 3.37 sur une échelle de 4.

Plus de 95% des activités/enseignants évalués sont jugés de niveau satisfaisant, bon ou excellent.

#### Ajustements du curriculum (contenus) :

Le Pr G. Savoldelli rappelle différents ajustements du curriculum pour l'UIDC, les AMC 1, les AMC2, les disciplines transversales, l'année de stage à choix et l'USIT2.

Il rappelle également l'importance des évaluations faites par les étudiant-es, évaluations qui peuvent permettre des ajustements de calendrier, voir des améliorations de contenu ou comme l'an passé une amélioration de la qualité des examens.

#### Mentions :

Des formations complémentaires, non obligatoires sont proposées à la formation pré-graduée en médecine humaine. Il s'agit des mentions « Education médicale », « Santé globale et Médecine humanitaire » et « Recherche ».

Un projet de nouvelle mention sera offert pour la Médecine de premier recours. Des informations plus précises suivront durant l'année académique.

#### Outil AMBOSS :

L'outil AMBOSS est un outil très apprécié des étudiant-es.

Il est offert aux étudiant-es de 3<sup>ème</sup> année Master, depuis 2018 et aux étudiant-es de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année Master, depuis 2020. Idéalement, il serait pertinent que les étudiant-es puissent avoir accès à cet outil dès leur 1<sup>ère</sup> année de Master. Cependant, pour des raisons budgétaires, cette demande répétée des étudiant-es, ne pourra malheureusement pas être prise en compte.

Le Pr G. Savoldelli remercie chaleureusement le personnel de la bibliothèque pour l'investissement et le travail fourni dans la gestion des licences.

#### Groupe de suivi et de soutien à l'apprentissage :

Le groupe a été très sollicité durant la période « COVID ». Pour rappel, il permet de détecter et d'aider des étudiant-es en difficulté dans l'acquisition des compétences cliniques.

Email de contact : [soutien-apprentissage-facmed@unige.ch](mailto:soutien-apprentissage-facmed@unige.ch)

Le Pr G. Savoldelli mentionne les différents outils facilitant la réforme et l'implémentation de PROFILES

#### ePortfolio GPS, étapes réalisées en 2022-2023 :

- Projet pilote de l'utilisation du GPS pour la feuille de l'évaluation de stage 3MA.
- Projet de recherche en cours sur l'état d'implémentation des EPA/utilisation GPS (Dr M Buyck)  
=> Tirer les leçons des données récoltées.
- Dépasser les aspects « opérationnel de l'outil » et se recentrer sur ses « objectifs pédagogiques ».
- Renforcer son utilisation comme un outil facilitateur de l'apprentissage, de la réflexivité, du développement des compétences et de l'identité professionnelle.

## LOOOP :

Outil permettant une cartographie du curriculum. Les modifications apportées dans les cahiers d'enseignement doivent être transmises à la Dre Aviva Chmiel pour les mises à jour de l'outil.

Page de connexion à LOOOP : <https://looop-unige.charite.de/zend/index.php>

La Dre A. Chmiel informe le comité Master que le pôle techno-pédagogique dispose d'une adresse mail générique : [technoped-medecine@unige.ch](mailto:technoped-medecine@unige.ch)

Une présentation sur le LOOOP est agendée au comité Master du 20 octobre 2023.

## Points d'information / d'attention

### CAS de formateur/formatrice dans le domaine des sciences de la santé pour 2024-2025

Les inscriptions pour la nouvelle édition du CAS de formateur/formatrice dans le domaine de la santé sont ouvertes, le délai d'inscription est fixé au 30 novembre 2023

Mail de contact : [cas-formateur-sante@unige.ch](mailto:cav-formateur-sante@unige.ch)

Lorsqu'un financement par un département hospitalier ou universitaire n'est pas possible, un financement par le Décanat peut être envisagé pour deux personnes par année. Pour se faire, s'annoncer au Pr Mathieu Nendaz [mathieu.nendaz@unige.ch](mailto:mathieu.nendaz@unige.ch), avant le 31 octobre 2023.

### Enregistrement par défaut des cours en Faculté de médecine UNIGE :

En préambule, le Pr G. Savoldelli explique que l'enregistrement des cours s'applique peu aux années du cursus Master.

Conformément à la décision du Rectorat, tous les cours donnés dans les salles équipées de l'Université de Genève sont enregistrés par défaut, dès cette rentrée 2023.

La programmation des enregistrements se fera automatiquement au moment de la réservation des salles dans Mobilys. Les utilisateur-trices qui souhaiteraient annuler l'enregistrement doivent en faire la demande.

### Nombre d'étudiant-es et capacité d'accueil en Master

Le Pr G. Savoldelli rappelle que la Faculté de Médecine a l'obligation de former 158 étudiant-es par année, la moyenne sur les 3 prochaines volées est de 164 étudiant-es.

Il y a actuellement, 168 étudiant-es 1MA-UIDC mais 174 étudiant-es vont débuter leurs AMC, en novembre 2023 (retour de congé, réorganisation de stage AMC, etc...)

La taille des prochaines volées Master va avoir un impact sur l'organisation des enseignements, de l'immersion clinique et des examens, le sujet sera repris au prochain bureau Master, le 29 septembre 2023.

Au vu de la taille de la volée 1MA, une discussion sur la recherche d'activités alternatives pour la validation de l'IP2 est prévue au bureau Master du 29 septembre 2023.

D'autres points d'attention sont cités :

- L'absentéisme des étudiant-es
- La fin du mandat du Pr G. Savoldelli en tant que président du comité Master à la fin de l'année académique 2023-2024.
- La mise en place du nouveau décanat avec la participation du Pr M. Nendaz à la séance du comité Master.

## **Priorités et vision de l'enseignement du Décanat**

*Pr M. Nendaz*

La présentation détaillée du vice-doyen en charge de la formation pré-graduée et du développement de l'identité professionnelle est jointe au pv.

Les trois axes prioritaires pour l'enseignement identifiés par le nouveau Décanat sont :

1. Poursuivre la formation des enseignant-es
2. Travail sur les formats d'apprentissage et les contenus de l'enseignement en alignant dans la mesure du possible les objectifs, les contenus, les formats et les examens.
3. Travail sur le développement longitudinal des étudiant-es avec une attention particulière sur la notion d'identité professionnelle en plus des savoirs, savoir-faire, savoir-être.

Présentation du projet « développement longitudinal des étudiant-es et notion d'identité professionnelle ».

Les éléments identifiés pouvant servir à la mise en place du concept sont :

- L'utilisation du ePortfolio (GPS) par l'analyse des activités documentées spontanément ou non.
- La mise en place d'un Progress test (obligatoire mais formatif) du niveau EFMH proposé tout au long du curriculum Bachelor et Master.
- L'organisation d'évaluations (examens) avec feedback et de rapports d'apprentissage formatés
- La mise en place de conseiller à l'apprentissage sur le modèle de coach avec des points de situation 2 à 4 fois par an pour tous les étudiant-es.

A noter, la différence entre un-e tuteur-trice pédagogique (tuteur étant en charge d'accompagner un-e étudiant-e suivi-e par le groupe de suivi et de soutien à l'apprentissage) et un-e conseiller-ère à l'apprentissage.

Différents groupes de pilotage travaillent en parallèle sur le concept, selon l'avancement des travaux certains objectifs pourront être implémentés à la rentrée 2024.

## **Divers**

*Changement de co-responsabilité de l'AMC UMI*

Le Dr Nils Siegenthaler quitte l'institution des HUG à la fin du mois d'octobre 2023. Son mandat de co-responsable de l'AMC UMI est repris, dès le 1<sup>er</sup> novembre 2023, par la Dre Noémie Suh (proposition validée par le bureau Master).

Le Dr N. Siegenthaler garde sa charge de responsable académique du ePortfolio GPS.

**La prochaine séance aura lieu en format hybride, le vendredi 20 octobre 2023, à 12h30.**

**Salle Champel (B03.2121), 3<sup>ème</sup> étage du CMU.**

Professeur Georges Savoldelli

Responsable du Programme Master